



Bilan de Compétences

PARTENAIRE CARRIÈRE
6 avenue Gutenberg
31120 Portet sur Garonne
05 34 509 525

www.partenaire-carriere.com

OF enregistré sous le n° 73310660331
auprès de la Préfecture de la Région Occitanie
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

100%

de bilans
commencés et
terminés

Données 2021 + 2022

100%

de bénéficiaires
satisfaits à la fin
du bilan

Données 2021 + 2022

100%

de bénéficiaires
satisfaits 6 mois
après la fin du
bilan

Données de juin 21 à sept. 23

● OBJECTIFS

1. Valoriser mon parcours et définir mon profil professionnel
2. Identifier les projets professionnels en adéquation avec le profil déterminé
3. Construire les plans d'actions pour rendre mes projets réalistes et réalisables

● MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Parcours intégralement personnalisé et individuel en face-à-face
- Un seul et même conseiller référent tout au long du bilan
- Rendez-vous hebdomadaires de 2 heures adaptés au planning du bénéficiaire
- Objectifs 1 et 2 : exercices d'introspection exclusivement réalisés en séance sur la base d'échanges et de questionnements (environ 8 séances)
- Objectif 3 : travaux accompagnés par le conseiller pour construire les plans d'actions menant à l'aboutissement des projets (environ 4 séances)
- Passation d'un test psychométrique : *VOCATION* par *CENTRAL TEST*
- Remise du livret bilan au fur et à mesure de l'avancée du déroulé pédagogique

● SUIVI ET ÉVALUATION

- Co-construction de la synthèse au fur et à mesure de l'atteinte des objectifs
- Questionnaire de satisfaction à chaud du bénéficiaire en fin de bilan
- Questionnaire de débriefing à froid envoyé dans les 6 mois suivant la fin du bilan
- Entretien de suivi post bilan proposé dans les 6 mois suivant la fin de la prestation

● DÉROULÉ DU BILAN

Phase préliminaire

- Analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- Déterminer le format le plus adapté à sa situation et à son besoin
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan de compétences

Phase d'investigation

- Faire émerger les compétences, savoirs, savoir-faire et savoir-être du bénéficiaire via l'étude d'expériences professionnelles et personnelles significatives
- Répertoire et prioriser ses valeurs au travail
- Identifier et hiérarchiser ses motivations professionnelles
- Détailler, argumenter sa propre vision de soi et confronter sa personnalité (360)
- Déterminer ses priorités pour demain
- Faire émerger un ou des projets professionnels et/ou personnels
- Analyser le monde professionnel et l'environnement socioéconomique ciblés

Phase de restitution – conclusions

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et les moyens favorisant la réalisation du ou des projets
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets

● DÉONTOLOGIE

PARTENAIRE CARRIÈRE s'engage au respect du consentement libre et éclairé du bénéficiaire, à la confidentialité des échanges et au secret professionnel. L'ensemble de la démarche du bilan de compétences s'inscrit dans le cadre d'une obligation de moyens.

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre un bilan de compétences.

Merci de nous en faire part.

● PUBLIC

Toute personne en réflexion sur son parcours ayant une première expérience professionnelle

● DURÉE

24 heures réparties sur 3 à 4 mois

● MODALITÉS D'ACCÈS

Entretien préliminaire en face-à-face (présentiel ou distanciel), gratuit, sans engagement et individuel pour :

- analyser la pertinence du bilan de compétences au regard des besoins et du contexte du bénéficiaire
- permettre au bénéficiaire de choisir l'acteur de son accompagnement

Sur rendez-vous

● DÉLAI D'ACCÈS

- entrées / sorties permanentes
- dans le mois suivant l'entretien préliminaire (sauf conditions particulières)

● FINANCEMENT

- CPF (autonome / entreprise)
- Plan de développement des compétences
- Pôle Emploi
- Personnel

● TARIF

1850€ net de taxes

Organisme non soumis à la TVA

● LIEUX

⇒ Portet sur Garonne

⇒ Distanciel

● CONSEILLERS BILAN

Les conseillers bilan **PARTENAIRE CARRIÈRE** sont des professionnels de la gestion de carrière, des thèmes de l'emploi, de la performance et de l'accompagnement individuel.

Leurs parcours et leurs réseaux professionnels leur confèrent une légitimité pour l'élaboration de projets réalistes et réalisables.